



MALAKOFF EN GREVE

Négociation du préavis ce lundi 25 mars

Les représentants des syndicats CFTD SNJ CGC UNSA soutenant le préavis de grève déposé à Malakoff pour le 29 mars ont rencontré ce matin la direction pour une première séance de négociation.

Cet échange de deux heures trente a été consacré à un examen détaillé de chacun des dix points du préavis de grève.

Un prochain rendez-vous a été fixé au mercredi 27 mars à 9H30.

La direction s'est engagée à nous apporter à cette occasion des réponses sur chacun de ces points.

A l'issue de cette réunion, les membres de l'intersyndicale de Malakoff reviendront vers les salariés du site pour les en informer au cours d'une AG dont l'horaire sera précisé ultérieurement.

Pour rappel les dix points du préavis de grève du vendredi 29 mars 2019

- **Engagement sur le maintien de l'activité de production, fabrication et de diffusion à Malakoff (plateaux, régies, nodal).**
- **Engagement sur la localisation à Malakoff de la production hexagonale liée à la future offre numérique pour les Outremer.**
- **Engagement sur la place centrale de la rédaction de Malakoff dans la couverture nationale de l'actualité ultramarine**
- **Engagement sur la pérennité au sein du site de Malakoff des services supports de l'établissement**
- **Engagement sur la mise en place d'une fréquence sur la RNT pour France Ô la radio**
- **Engagements sur l'internalisation des productions de magazines et documentaires dédiés aux chaînes 1ere**
- **Engagement de la planification des chefs de chaînes sur une base de 15 ETP**

- **Comblement des postes de chefs de chaines restés vacants**
- **Engagement sur l'emploi des non-permanents reconnus comme « réguliers » sur la base de leur travail sur le site de Malakoff**
- **Rendre au site de Malakoff sa mission de secours pour la diffusion des autres chaines du groupe**

Malakoff, ce 25 mars 2019